

# Potins de Bars N° 7

Septembre 2014

Bulletin édité par nos soins, direction de la publication : Bertrand CAGNIART



## PLANTATION DU « MAI » COLLECTIF

Toute la population de notre village est invitée à venir planter le « mai » collectif du nouveau conseil municipal.

L'accueil se fera devant la Mairie à partir de 17h30. A 18 heures après la présentation de l'équipe et de ses projets pour les six années de mandat à venir, le pin sera érigé le long de la façade et un apéritif suivi d'un buffet froid sera offert sous barnum ou dans la salle des fêtes suivant la météo.

**SAMEDI 13 SEPTEMBRE à partir de  
17h30**

### LA VIEILLE BOMBARDE

Cette vieille bombarde que les anciens connaissent bien a retrouvé sa place dans la salle d'honneur de la Mairie. Elle était utilisée à chaque fête votive pour lancer les festivités. Remplie de poudre noire, elle est enflammée avec un bout d'étoupe avant de dégager son coup de tonnerre.

On lui redonnera vie à l'occasion de la plantation du « mai ». Attention aux oreilles !



### RAPPEL DECHETTERIE.

Comme nous nous y étions engagés, une des premières délibérations du Conseil Municipal a été de passer une convention avec la commune de THENON pour que tout habitant de BARS puisse déposer ses différents déchets et encombrants dont il fallait jusqu'alors s'acquitter en se rendant à la Mairie du chef lieu. Dorénavant, la redevance sera payée par la Mairie de BARS au regard d'un état délivré par THENON. En contrepartie, le Conseil municipal souhaite qu'aucun dépôt ne se perpétue sur le terrain de la route du lavoir qui sera fermé prochainement.

**PROCHAINEMENT le nouveau site Internet de la commune sera en ligne. Il suffira de taper sur les moteurs de recherche « barsenperigord » pour accéder à la page d'accueil.**

**Pour tous renseignements s'adresser à Serge MENEUT ou Laurent BEAUPUY qui en seront les administrateurs.**

## Ça s'est passé à BARS



### L'odyssée de Queen Mum

Parti d'Adainville dans les Yvelines, soit à quelques 600 kilomètres, un curieux attelage a bivouaqué le temps d'une nuit sous les noyers de la place de la Mairie. Tirée par « Queen Mum » une jument maraîchère morvandelle, véhicule en bois datant de la fin du XIXe siècle a donc traversé une partie de la France pour rejoindre Roquedeval dans le Lot après cinq semaines passées sur les petites routes et chemins de traverses

### Les vieilles guimbardes

Dimanche 20 juillet, le village s'est animé d'un bruit pétaradant quand, vers midi, une bonne cinquantaine de véhicules anciens (autos et motos) ont investi la place de la salle des fêtes où une délégation du conseil municipal les attendait pour leur offrir un petit rafraîchissement. Carrosseries rutilantes, moteurs réglés à la perfection, véhicules de luxe comme vieilles guimbardes ressuscitées, tout cela pour le plaisir des yeux et la nostalgie des vieux moteurs. On reconnaissait bien sûr parmi tous les participants, nombre de collectionneurs locaux **qui retrouvaient BARS avec plaisir.**



### NOUVEAU SUCCES DE LA FÊTE GAULOISE

2 nocturnes, une diurne, trois représentations protégées des foudres des cieux, un public toujours plus nombreux pour saluer le nouveau spectacle de la troupe de BARS ATTAQUE où l'humour le dispute à la beauté des danses, aux effets pyrotechniques et au jeu truculent des acteurs.



### Viens voir les comédiens...

Petite surprise en ce samedi 1<sup>er</sup> août quand le petit cirque HART s'est installé à côté de la salle des fêtes. Le pari était osé quant au nombre de spectateurs attendus. Il fut cependant réussi puisqu'une trentaine de Barsois se sont retrouvés autour de « la piste aux étoiles » pour applaudir les traditionnelles représentations du cirque à papa. Jonglage, dressage, clowns ont permis aux enfants petits et grands d'ouvrir grand leurs yeux.

Promis ! le cirque reviendra l'an **prochain...**

## LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

### VOIRIE :

Ayant pris connaissance des propositions de la commission voirie et après en avoir délibéré, le conseil municipal juge prioritaire de réaliser les travaux de voirie 2014 comme suit dans la limite des crédits ouverts (40 000€TTC)

- VC 13 route de MALAGNAC reprise et revêtement bi-couche
- VC 505 La Peyruge reprise et empierrement
- VC 514 chemin de Fontalirant reprise sur nouvelle assiette, empierrement et

comblement partiel de la mare.

- VC 301 carrefour de la TREMOUILLE mise en sécurité
- VC 516 chemin de la Tuillere revêtement bi couche
- VC 517 chemin du petit lac renforcement calcaire
- VC 509 Le Bousquet reprofilage, renforcement et revêtement bicouche sur

tronçons

- VC 401 La Baronie reprofilage, renforcement et revêtement bicouche sur tronçons

Il autorise le Maire a demander des devis à 3 entreprises par pli cacheté pour une réalisation des travaux avant fin octobre 2014.

Cet ordre prioritaire restera opportun pour les années à venir en fonction des moyens dont nous disposerons.

### Renouvellement mobilier salle des fêtes :

Grâce à une subvention demandée et obtenue auprès du sénateur BERIT DEBAT, le conseil municipal va procéder au renouvellement des tables et bancs de la salle des fêtes, ainsi qu'au remplacement d'une trentaine de chaises détériorées. Tables et bancs en matériaux légers seront stockés sur chariot pour une manipulation plus aisée.

### Ramassage des encombrants :

le conseil municipal a décidé mettre en place un service de ramassage des encombrants chez les personnes qui en feront la demande expresse en Mairie. Trois fois par an les ouvriers municipaux effectueront ce ramassage qu'ils porteront à la déchetterie de THENON. Ce sera le **dernier mercredi des mois de SEPTEMBRE, FEVRIER et MARS.**

## AVIS DE CONSTATATION DE CONCESSIONS ABANDONNEES

Selon l'article 2223-17 du Code Général des Collectivités Territoriales

Lorsque, après une période de trente ans, une concession a cessé d'être entretenue, le maire peut constater cet état d'abandon par procès-verbal porté à la connaissance du public et des familles.

Si, trois ans après cette publicité régulièrement effectuée, la concession est toujours en état d'abandon, le maire a la faculté de saisir le conseil municipal, qui est appelé à décider si la reprise de la concession est prononcée ou non.

Dans l'affirmative, le maire peut prendre un arrêté prononçant la reprise par la commune des terrains affectés à cette concession.

**Le maire de Bars informe la population qu'un constat des concessions en état d'abandon manifeste sera effectué au cimetière de BARS dans le but de restituer ces concessions à la commune.**

le lundi 13 octobre

à 10 heures

Toute personne pouvant être concernée par cette procédure est invitée à se manifester auprès de la mairie et à se présenter si possible au jour et heure cités ci-dessus.

## LEUR PASSÉ FAIT NOTRE PRÉSENT... DU CÔTÉ DE LA « TUILIÈRE »



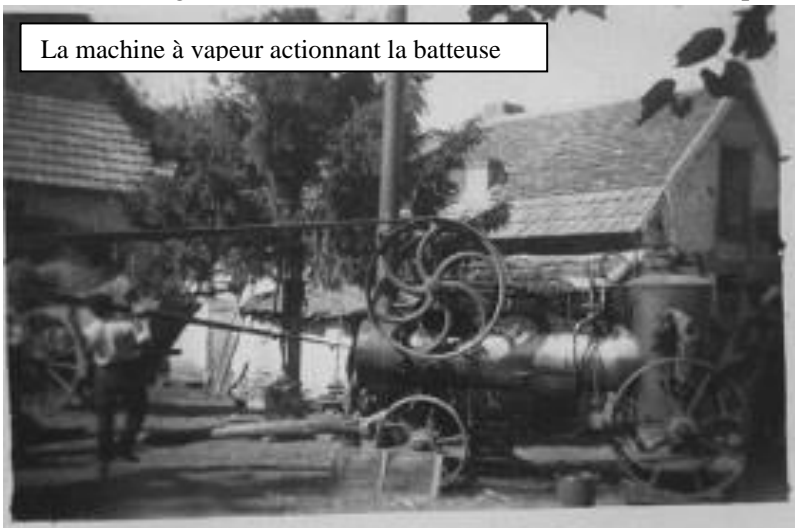
En dessous de « la Réserve », proche de la route de ROUFFIGNAC, là où commence la forêt BARADE, se trouve la TUILIÈRE, en haut d'un plateau argilo-calcaire contenant ces fameuses argiles propres à la fabrication des tuiles. Il ne reste bien sûr pas de traces de quelque tuilerie autour de la ferme qui abrite notre personnage présenté aujourd'hui. Et qu'on ne confonde pas cette « tuilière »



de BARS avec la maison de JACQUOU comme ces nombreux visiteurs du dimanche le firent à l'époque du tournage du film et dont Adeline se souvient encore. Les voitures envahissaient le chemin de castine menant au hameau cherchant désespérément la mesure de la LINA et son fils.

Si son nom d'épouse rime avec le lieu-dit, Adeline SAULIERE est née d'une vieille et grande famille barsoise, la famille JOFFRE dont le nom n'est pas sans rappeler l'illustre maréchal. Ce nom valut d'ailleurs à l'un des six garçons de la famille habitant alors « le BOUSQUET » de bénéficier d'une permission dans un moment de l'Histoire où il n'était pas facile de quitter la caserne ou le front.

Née en 1923 au BOUSQUET donc, elle rejoindra la TUILIÈRE en 1947 à l'occasion de son mariage avec Calixte SAULIERE, agriculteur de métier. Si la TUILIÈRE se situe à proximité de la maison de « CHAPI », ce troublant



personnage dont nous avons déjà parlé, proche aussi de « la RÉSERVE » où avait eu lieu un assassinat au XIXème siècle, c'est plutôt un endroit bucolique et tranquille où Adeline a vécu au rythme des travaux de la ferme, donnant la main à son mari pour garder la trentaine de moutons matin et soir, s'occuper des dindons, de la volaille et des trois/quatre vaches qui donnaient le lait et les fromages. Puis la modernisation de l'agriculture déferlant même en Périgord, il faudra aller dans les fraisiers le matin et se recoucher le soir pour ramasser les haricots. Quid du dos bien sûr, même si on croise toujours Adeline dans son potager qu'elle entretient avec le

même courage.

De ces images du passé qui resurgissent, Adeline parle des veillées où l'on énoisait en groupe ces dizaines de kilos de noix du Périgord avant de manger et danser tous ensemble, des moissons et des vendanges où la solidarité était le maître mot et le prétexte à la fête simple mais arrosée, des petits bals au restaurant du bourg (chez SEGUY) où l'accordéon entraînait les jeunes sur la petite piste de danse, des jours de foire à THENON, mais aussi des affres de la guerre quand les colonnes SS traquaient ceux du maquis, incendiant des maisons comme celles de CHAPY ou du Petit Lac, toutes proches de la TUILIÈRE.

Si son futur mari, Calixte se trouvait alors au STO (service du travail obligatoire) en Allemagne, le frère de celui-ci avait intégré le maquis. Et c'est grâce à une lettre de Calixte punaisée sur le calendrier des postes, que la famille ne fut pas arrêtée et emmenée par les Allemands à THENON.

Si, à l'époque, on ne quittait guère le village voire le hameau, les occasions étaient bonnes pour les jeunes de se retrouver. A l'image de la madeleine de Proust, Adeline se souvient encore de cette peur bleue qu'elle avait eue, un soir de vendanges à la SAUTIE. Les garçons avaient raccompagné les filles en les faisant passer devant une grotte située dans le penchant de la GRIMAUDIE. Farceurs, l'un d'eux (Evariste) chopa une chauve souris qu'il glissa subrepticement dans la poche d'Adeline. On imagine sa frayeur quand elle sentit le duvet de l'animal en cherchant son mouchoir... Elle en rit « jaune » encore aujourd'hui.